

Installation d'une colonie de reproduction de Mouette rieuse (*Chroicocephalus ridibundus*) sur le Bassin d'Arcachon





Installation d'une colonie de reproduction de Mouette rieuse (*Chroicocephalus ridibundus*) sur le Bassin d'Arcachon

Mots clé FA: Mouette rieuse, Chroicocephalus ridibundus, Nidification, Aquitaine/Bassin d'Arcachon, Audenge

Auteur (s): Nadé Philippe, pack.nade@laposte.net

Citation: Nadé, P. (2011). Installation d'une colonie de reproduction de Mouette rieuse sur le Bassin d'Arcachon. 0015_FA2011/ faune-aquitaine.org. 7 pp, Bordeaux.

La Mouette rieuse est une espèce dont le risque de disparition est jugé faible (Liste rouge mondiale de l'UICN et liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine - 2008), elle peut faire l'objet d'actes de chasse dans certains états membres (Directive Oiseaux 2009/147/CE annexe II/B). En France, la Mouette rieuse est protégée sur l'ensemble du territoire (arrêté du 29 octobre 2009). Toutefois, des dispositions réglementaires permettent son effarouchement ou sa destruction en cas de dommages importants causés aux activités piscicoles ou de dangers avérés pour l'aéronautique.

1. RÉPARTITION DE LA MOUETTE RIEUSE

Commune en Eurasie, la répartition de la Mouette rieuse s'étend aujourd'hui jusqu'en Amérique du Nord. Espèce grégaire nichant en colonie de quelques couples à plusieurs centaines, elle recherche préférentiellement pour se reproduire les étangs et marais d'eau douce. Plus localement, elle s'installe sur des dunes, des marais salants, des sablières ou encore des bassins de décantation. La Mouette rieuse hiverne dans les eaux côtières jusque dans les ports, les marais salants, les estuaires et les fleuves ; de la mer Baltique à la mer Méditerranée y compris les côtes de l'Afrique du Nord (Yésou P, 2003).

En France les effectifs reproducteurs de Mouettes rieuses sont estimés entre 35000 et 40000 couples pour les années 2000. Sur la façade du littoral Atlantique, l'espèce n'est présente que sur quelques localités, avec toutefois un noyau important dans le département de Loire-atlantique : 1830 couples recensés en 2006. Dans une moindre mesure elle est présente aussi en Vendée et Charente-maritime (Dubois & al, 2008).

En Aquitaine jusqu'en 2006, la reproduction de la Mouette rieuse n'est régulièrement observée que sur le lac d'Artix dans les Pyrénées-Atlantiques (64). Une population dépassant rarement une dizaine de couples y est connue depuis 1974 (Germain, com. Pers.).

D'autres cas de reproduction sont avérés dans le département

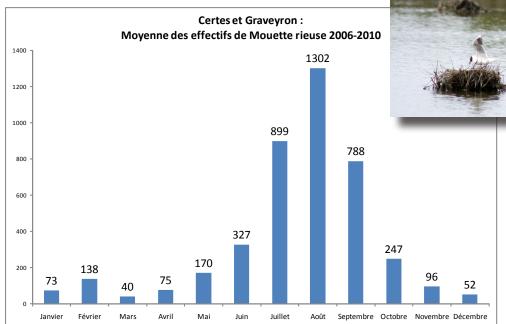


de la Gironde (33). En 1999, 1 couple dont la ponte échoua fut observé sur la commune de Braud-Et-Saint-Louis. En 2002, 1 couple s'installe sur la lagune de Quancard au Parc Ornithologique du Teich, la ponte fut prédatée. Une population constituée de 4 couples nicheurs a été suivie en 2003 dans les marais de Saint-Louis-Saint-Simon au nord de Blaye; l'assèchement prématuré de la zone d'installation des nids aura fait échouer la reproduction (Couzi, 2003). En 2004, 1 accouplement est observé sur la Réserve Naturelle de Cousseau à Lacanau. Sur ce même site, en 2007, 2 couples se cantonnent, 1 couple donne naissance à 2 poussins dont 1 seul jeune prendra son envol. L'année 2008 verra 4 couples s'installer dans la réserve, 3 d'entres eux élèveront un minimum de 4 jeunes. En 2009, malgré l'observation de parades et d'accouplements aucune installation d'oiseaux n'aura lieu (RN Cousseau, 2011)

Ces dernières années des individus en plumages nuptiaux sont observés en Aquitaine sur des secteurs supposés favorables à leur reproduction, sans apporter de preuves d'une nidification certaine. Le 02 juin 2008, 2 adultes sont notés dans la réserve de Bergusté à Saint Martin de Seignanx (40). Au printemps 2006, puis le 15 mai 2007, 1 couple d'adultes défendant un territoire est observé sur les réservoirs des Quinconces à Andernos (33). Entre 2005 et 2008, plusieurs observations d'adul-

tes sont recensées dans les marais du Blayais (33). Le 24 mai 2010, 1 couple au comportement nuptial est observé au Parc Ornithologique du Teich.

L'ensemble de ces observations augure d'une perspective d'accroissement du nombre de sites de reproduction en Aquitaine pour les années à venir.



partie des oiseaux présents sur le Bassin d'Arcachon, pour s'y reposer. Il est fréquent d'observer des oiseaux à basse mer pêchant dans les bassins peu profonds, alevins et crevettes ou, lorsque les niveaux d'eau le permettent, en train de glaner quelques invertébrés sur les bordures découvertes des réservoirs. La profusion de proies les mois d'été attire des centaines de Mouettes qui pêchent alors collectivement dans les différents bassins.

2. Les domaines de Certes et de Graveyron

La Mouette rieuse est une espèce communément observée toute l'année sur le Bassin d'Arcachon. Des effectifs de plusieurs milliers d'individus peuvent y être recensés entre les mois de juillet et février. Les espaces protégés, situés à proximité immédiate du Bassin d'Arcachon, participent à l'accueil de l'espèce à chacune des marées hautes, en offrant d'importantes surfaces et supports comme reposoir (piquets, prairies, réservoirs, îlots, plages de sable, vasières, digues).



Le dénombrement mensuel des oiseaux d'eau permet d'apprécier la phénologie de l'espèce sur le site (Cf. graphe ci-dessus). Les comptages s'effectuent lors des pleines mers. Les Domaines sont utilisés à chacune des marées hautes, par une A l'automne et les mois d'hiver, les oiseaux sont essentiellement sur le Domaine Public Maritime, toutefois un afflux est noté lorsque les conditions météo sont mauvaises, le vent et la houle provoquant l'arrivée d'oiseaux trouvant refuge sur le site. En mars les effectifs sont très faibles, seuls les adultes reproducteurs et quelques immatures sont observés. A partir d'avril, les effectifs augmentent régulièrement jusqu'au mois d'août avec le retour progressif des adultes et des jeunes de l'année.

3. Le Domaine de Graveyron : site de reproduction

Le Conservatoire du Littoral est devenu propriétaire du Domaine de Graveyron sur la commune d'Audenge en Gironde en 1998, en rachetant à l'association « les petits frères des Pauvres » la propriété héritée de Mlle de Mouneys. Le Conseil Général de la Gironde, gestionnaire depuis 1991 du Domaine de Certes, riverain de Graveyron, s'est vu confier l'entretien de ce nouveau patrimoine, L'ensemble du site Certes-Graveyron ainsi constitué représente une superficie d'un seul tenant de 540 hectares sur la façade maritime du Bassin d'Arcachon, offrant un patrimoine historique, architectural, paysager et écologique exceptionnel.

3.1 Description du site de reproduction

Le domaine de Graveyron est un polder dont les premières digues ont été érigées dès le milieu du XVIIIème siècle. Les terres soustraites aux submersions régulières des assauts de la mer, ont vu se développer au fil des siècles, des cultures maraîchères et céréalières, l'élevage et la pisciculture. Des réservoirs à poissons alimentés par des écluses communiquant avec le Bassin d'Arcachon et le chenal de Certes, permettent d'échanger d'importants volumes d'eau en fonction des marées. Trois réseaux hydrauliques fonctionnent séparément : 2 sont alimentés en eaux saumâtres par 5 écluses, le 3ème concerne le réseau de fossés et mares alimenté par la pluviométrie et par une dérivation du ruisseau du Ponteil.

Les réservoirs du secteur de Verduret sont gérés en eau saumâtre par 2 écluses situées sur le chenal de Certes. La salinité des réservoirs subit d'importantes variations sur un cycle annuel. En automne et en hiver, l'apport d'eau de pluie est régulé pour éviter l'inondation des prairies alors que l'été l'évaporation est compensée par des entrées régulières d'eau en provenance du bassin d'Arcachon.

La végétation environnante est composée d'arbustes et de jonchaies (*Juncus maritimus*), avec l'omniprésence du Baccharis (*Baccharis halimifolia*) plante exotique invasive, qui trouve ici des conditions optimum pour se développer, favorisé par la difficulté d'accès pour mener des actions d'entretien.

La zone de reproduction des Mouettes rieuses est installée sur d'anciennes levées de terres étroites et parallèles qui étaient reliées entres elles, formant des casiers ouverts d'un seul côté vers les zones profondes. Ce cloisonnement, rattaché au chemin central permettait d'accéder au plan d'eau à pied, facilitant son entretien et l'exploitation du poisson. Au fil du temps l'ensemble des berges a été érodé par l'action des vagues formées lors des tempêtes. De ces aménagements, il ne reste aujourd'hui que quelques îlots maintenus par la présence de Jonc maritime, ainsi que la petite digue de terre qui partageait l'aménagement en 2 parties égales. Le confinement de ce réservoir a favorisé le dépôt d'importants volumes de vases, ne laissant par endroit que quelques dizaines de centimètres de hauteur d'eau.

Ce secteur est équipé d'une échelle limnimétrique qui facilite le contrôle des niveaux d'eau. Les hauteurs maxi et mini sont déterminées afin de ne provoquer ni d'assèchement prolongé des bordures de réservoirs, ni de débordements dans les prairies riveraines. Ces contraintes sont liées à la prise en compte dans la gestion, des interventions des services de la démoustication ainsi que de la valorisation par la fauche et le pâturage par les bovins des prairies environnantes.

3.2 Chronologie de la Reproduction

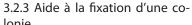
3.2.1 Les prémices d'une reproduction

C'est au cours du mois de mai 2005, en se rendant sur l'ouvrage de régulation de l'eau douce au lieu-dit Verduret, Domaine de Graveyron, par le chemin réservé à l'exploitation du Domaine, que Bruno Augizeau, employé du Conseil Général de la Gironde, fut témoin du comportement étrange d'une Mouette rieuse. L'oiseau en plumage nuptial, défendait avec acharnement un territoire, survolant l'intrus tout en poussant des cris incessants. Cette attitude propre à un oiseau reproducteur, l'incita à rechercher, en vain, un nid ou un deuxième individu dans le secteur. Le lendemain, nous sommes retournés sur place, en empruntant la digue du sentier du littoral, dans l'espoir d'observer cette fois-ci l'oiseau posé. Une Mouette rieuse en plumage nuptial était au repos sur l'eau. Notre attardement en bordure du réservoir à scruter le secteur, suffit à faire s'envoler l'oiseau qui alarma dans notre direction. Cet individu semblait seul, il se reposa à proximité d'îlots. Malgré une recherche assidue, aucun oiseau couvant n'a été observé. Des Mouettes rieuses furent contactées sur ce secteur à l'occasion de visites suivantes, mais aucun comportement d'oiseau nicheur n'y fût à nouveau constaté.

3.2.2 Un premier couple

En 2006, un couple s'installa sur ce même secteur de « Verduret », à proximité de la digue de ceinture, le nid constitué de joncs, était positionné sur la zone érodée d'un ancien aménagement piscicole, à l'endroit même où l'année précédente l'oiseau alar-

mait. Le couple donna naissance à 2 jeunes que l'on pu suivre jusqu'à leur envol.



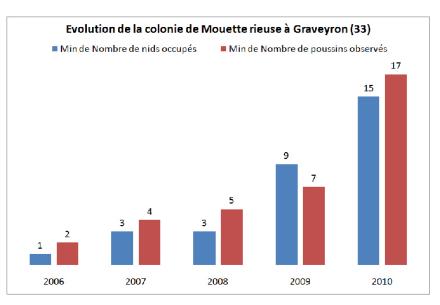
Les îlots de terre encore colonisés par des joncs maritimes sont affleurants lorsque les niveaux d'eau maintenus sur le secteur sont bas. Le risque de voir les nids submergés, en cas de fortes pluies ou d'une mauvaise manipulation d'écluse était donc très important. Il a été décidé de créer des supports de nids en façonnant des branchages de Baccharis, sur des îlots « naturels » existants. En 2007 et 2008, 3 couples auront niché dont 2 sur des supports artifi-



ciels donnant naissance respectivement pour chacune des années à 4 et 5 jeunes.

3.2.4 Un succès grandissant

Durant l'hiver 2008/2009, de nouveaux îlots ont été confectionnés, une partie en décalage immédiat de la zone de reproduction (secteur A) et l'autre en retrait de la digue sur un secteur moins exposé à la fréquentation du public (secteur B). En plus de l'utilisation du Baccharis (récupéré à proximité immédiate de la zone), des joncs ont aussi été placés sur les tas de branchages. En 2009, 9 couples au total auront niché de manière échelonnée entre les mois de mars et juin, ce qui ne facilita pas le suivi de la reproduction.





des berges, les îlots de terres subissent annuellement une érosion, réduisant les potentialités d'implantation des nids. Le secteur B est plus abrité, c'est pourquoi il semble opportun d'y favoriser le recrutement des oiseaux. Aussi, progressivement, nous réduirons le façonnage des îlots sur le secteur A pour augmenter les possibilités de reproduction sur B. La recherche d'aménagements ne nécessitant pas une main d'œuvre annuelle pour confectionner des supports de nids de branchage devra aussi être privilégiée.

La gestion hydraulique et la création des îlots ont été des facteurs de garantie du maintien des oiseaux nicheurs sur ce secteur. Début 2010, une trentaine d'îlots de branchages ont été rechargés. Dès la mi-mars, quatre adultes défendaient avec ardeur leur territoire. Un effort de suivi de la colonie a été mis en place avec l'aide des guides naturalistes pour déterminer avec le plus de précision possible l'utilisation des nids et le succès de la reproduction. 24 couples ont été dénombrés le 24 mai, puis les observations qui suivront indiquent que probablement seul 15 couples auront niché (Cf. Graphique et plan de situation ci-dessus).



4. Conclusion

Le nombre de couples nicheurs et de poussins reste difficile à évaluer, certains nids n'étant pas visibles depuis la digue de protection et l'installation des couples s'échelonne sur plusieurs mois. Un suivi plus précis nécessiterait de déranger les oiseaux périodiquement par des intrusions sur la partie du site non ouverte au public ce qui serait préjudiciable à la colonie.

Le secteur A est fortement impacté par les effets de la houle, bien que le Jonc maritime permette de ralentir la dégradation La reproduction annuelle de cette espèce sur le site présente un intérêt certain pour l'avifaune nicheuse régionale. La carte de sensibilité du site, produite annuellement par le gestionnaire, englobe ce secteur de reproduction, permettant de signaler cette colonie et d'éviter des dérangements intempestifs. Par exemple, le chantier de reconstruction des digues a été interrompu durant le mois de mars 2010, pour permettre aux oiseaux de bénéficier de la tranquillité nécessaire pendant cette phase sensible de construction du nid.

5. Bibliographie

SEPANSO Réserve Naturelle de l'étang de Cousseau (2010). - Compte rendu d'activités 2008 et 2009 / F. Sargos, P. Grisser, A. Plichon, L. Claudel .

Couzi L. (2003).- Tentative de reproduction de la Mouette rieuse (Larus ridibundus) en Gironde. Le Courbageot 21-22, 27-28.

Dubois P.J., Le Maréchal P., Olioso G., Yésou P. (2008).- « Nouvel inventaire des oiseaux de France ». Delachaux et Niestlé éditeur. pp : 252-253.

6. Sites internet consultés

Muséum National d'Histoire Naturelle : Inventaire National du Patrimoine NaturelFiche 1 : larus ridibundus Linnaeus, 1766 / Yésou P., 2003. www.mnhn.fr

Direction Générale de l'Aviation Civile Service technique de l'aviation civile Péril animalier/les oiseaux des aérodromes/ Mouette rieuse. www.stac.aviation-civile.gouv.fr

Faune-Aquitaine www.faune-aquitaine.org

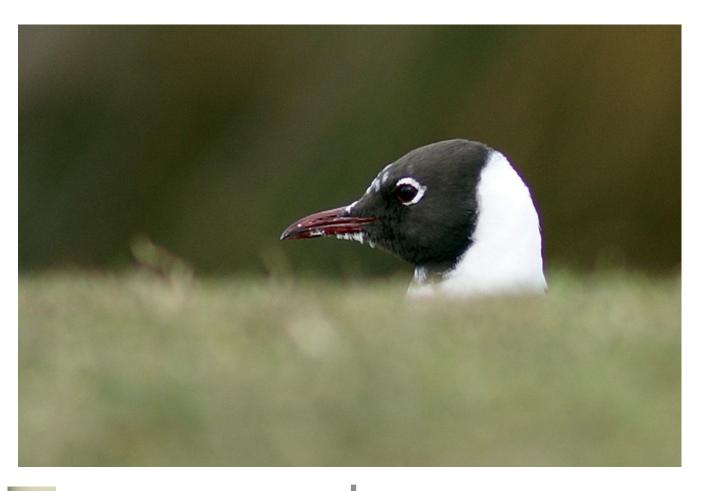
Union Internationale pour la Conservation de la Nature : Liste rouge des oiseaux nicheurs de métropole (2008). www.iucn. org

6. Crédit photographique

Photos de Philippe Nadé à l'exception de la page 4, colonne droite haut, photo Erick Laucher



Mouette rieuse et Chevalier aboyeur Juvénile de mouette rieuse



Liste des observateurs ayant permis cet article

Sont ici remerciées les personnes et structures pour leur contributions et qui ont autorisé l'utilisation de leurs données pour la rédaction de cet article

Je souhaite souligner ici l'engagement du personnel du Conseil Général de la Gironde, impliqué dans la gestion des Domaines de Certes et Graveyron, qui ont contribué au succès de la reproduction des Mouettes sur ce site.

Merci à Alain Mesples-Carrère, Bruno Augizeau, Bruno Normand, Carole Chamoulaud, Cédric Ducuing, Claire Delanoë, Daniela Sodini, David Neau, Edwige Renaud, Frédéric Cloitre, Frédéric Dupuy, Guilhem Villa, Guillaume Cadier, Joackim Dufour, Matthieu Le Roux, Meghann Heurtin, Nicolas Warembourg, Peggy Dufour, Philippe Darniche, Sébastien Fourcade, Sylvain Cardonnel, Séverine Bosq, Séverine Rouchou, Xavier Pluchowski et Yves Luciat-Labry.

Merci à l'ensemble des personnes et des structures, Alain Fleury, Alexandre Hurtault, André Nerrière, Aurélien Plichon, Claude Feigné, Denis Vincent, Erick Lauché, Franck Ibanez, François sargos, Frank Jouandoudet, Frédéric Cazaban, Isabelle Thiberville, Jean-Claude Bonnet, Julien Pinaud, Laurène Claudel, Laurent Couzi, Marie Lagarde, Nathalie Bos, Olivier Legal, Olivier Vidal, Pascal Grisser, Philippe Germain, Serge Barande, la LPO-Aquitaine, le CDL, le CG33, le Parc Ornithologique du Teich et la RNN de l'Etang de Cousseau, qui par leurs actions, le partage de leurs données sur le site naturaliste régionale « Faune-Aquitaine.org » la communication de leurs observations et leurs remarques, m'auront permis d'alimenter la connaissance sur cette espèce dans notre région.

Enfin, je tiens à remercier Frédéric Dupuy, pour l'aide précieuse qu'il m'a apporté sur toute les phases de l'élaboration de cette note.



Mouette rieuse Poussin presque volant sur nid

Mouettes rieuses Dispute de 1^{er} hiver



Il est possible à toute personne inscrites sur www.faune-aquitaine.org de publier à partir de la base de données. Il est nécessaire d'être un contributeur significatif et d'obtenir l'autorisation des autres contributeurs pour exploiter leurs données masquées et celle de l'administrateur de la base, la LPO Aquitaine.

Ces conditions remplies, l'obtention des données se fait auprès de l'administrateur du système. L'article devra ensuite être soumis au comité de lecture de FA. Dès lors que l'article sera validé, il sera mis en page puis inséré au site web, en vue d'être consulté ou téléchargé par quiconque.